Pierre Denier accompagne bénévolement 300 demandeurs d'emploi chaque mois

jeudi 16 juillet 2009, par lpe

Qui a dit que la tendance en temps de crise est au repli sur soi ?

Pierre Denier, cadre dirigeant dans la métallurgie en Charente, consacre depuis 2 ans la totalité de son temps libre à **l'accompagnement bénévole des demandeurs d'emploi**. Chaque mois, il **conseille 300 personnes** environ (plus de 1500 depuis le début 2009) dans la rédaction de leur CV, lettre de motivation, entraîne aux entretiens de recrutement, par téléphone ou en face-à-face.

Si Pierre Denier mène cette démarche seul, il confie que le "déclic" concernant la création de son blog est venu grâce à une **formation suivie dans sa société** "*j'ai appris à gérer un blog suite à la démarche entreprise par Frédéric et Julien Lippi - celle de former l'ensemble des collaborateurs à la culture numérique, néanmoins, j'aidais les demandeurs d'emploi avant d'intégrer les effectifs de Lippi.*" précise t-il. En effet, Internet est un formidable outil de communication, mais au sujet de la démarche de Pierre, il n'est qu'un aspect de son dispositif au profit des demandeurs d'emploi :

"*J'ai créé un blog destiné à répondre aux questions récurrentes que je reçois chaque jour (www.emploicharente.blogspot.com), le nom n'est pas adapté à mon action qui dépasse très largement les « frontières » charentaises puisque **j'aide des personnes aux quatre coins du pays**. Je tiens à signaler que je ne perçois aucune rémunération dans cette démarche, ni dans la fréquentation du blog.*"

Ainsi, sur son blog, Pierre livre aux internautes sa dernière idée, en date du 14 juillet : "*qu'un actif suive, aide un demandeur d'emploi et que ce dernier s'engage dès qu'il aura réintégré un poste à parrainer une personne en recherche dans son secteur géographique*."

Les élus encouragent cette démarche citoyenne qui pourrait être dupliquée, notamment au profit des

demandeurs d’emploi. **Ne pas attendre que l’Etat intervienne** ; c’est peut être un réflexe que l’on a perdu depuis l’après-guerre…

Plus sur : www.emploicharente.blogspot.com